

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 80 (1954)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Procès-verbal de la 63^e assemblée générale de la S.I.A., du 27 septembre 1953, au Kursaal, à Locarno

Présidence : E. Choisy, ingénieur, président de la S.I.A.
Procès-verbal : H. Brechbühl.

Ordre du jour

1. a) Procès-verbal de la 62^e assemblée générale du 7 octobre 1951, à Lausanne.
b) Allocution du président.
c) Propositions de l'assemblée des délégués.
d) Lieu et date de la prochaine assemblée générale.
e) Divers.
 2. Conférence de M. Bruno Pedrazzini, professeur, sur le sujet : *L'émigration tessinoise*.
- Début de l'assemblée : 10 h. 10.

Point 1 :

a) Procès-verbal de la 62^e assemblée générale du 7.10.51

Le procès-verbal de la 62^e assemblée générale est approuvé.

b) Allocution du Président

E. Choisy, président, donne tout d'abord un aperçu de l'activité des différentes commissions de la S.I.A., qui sont actuellement au nombre de quatorze.

La *Commission pour les concours d'architecture* a une intense activité, sous la présidence experte de M. R. Christ, architecte, Bâle. Elle étudie actuellement la revision des principes de la S.I.A. pour les concours d'architecture, form. n° 101.

La *Commission pour la revision des normes pour les liants utilisés dans la construction*, placée sous la présidence de M. E. Brandenberger, professeur, a terminé ses travaux. La norme n° 115 révisée est entrée en vigueur le 1^{er} février 1953.

La *Commission pour les honoraires des architectes* (président A. Mürset, architecte, Zurich) a établi du 1^{er} janvier 1953 à ce jour plus de cinquante expertises. Elle étudie en outre la possibilité de conclure un accord relatif aux honoraires des architectes-jardiniers.

La *Commission pour les honoraires des ingénieurs civils* (président G. Gruner, ingénieur, Bâle) a eu moins de cas à examiner que la précédente mais ceux dont elle s'occupe ont en général une importance considérable.

La *Commission pour l'ingénieur dans l'industrie* a accompli un grand travail, dont différents numéros du *Bulletin S.I.A.* ont présenté des échos. Le président profite de l'occasion pour remercier chaleureusement M. Paul Huguenin, ingénieur, Le Locle, qui préside la commission.

Le Comité central a prié M. A. Mürset, architecte, Zurich, d'assumer la présidence d'une commission chargée de l'étude des questions relatives à la publicité. Cette commission tiendra sa première séance le 2 octobre. Le C. C. s'est occupé à plusieurs reprises de ce problème ces derniers mois et il lui a paru nécessaire d'en confier l'étude à une commission spéciale qui exa-

minera les cas concrets qui se présentent et cherchera à établir des directives relatives à la publicité admissible de la part des ingénieurs et architectes membres de la S.I.A., en particulier de ceux qui exercent une activité indépendante.

Pour ce qui est de l'activité générale de la Société, le président renvoie au rapport de gestion dont un important extrait a été publié dans le *Bulletin S.I.A.* n° 3. Trois conférences des présidents et deux assemblées des délégués ont eu lieu en 1953 ; le C. C. a tenu sept séances plénières. Le *Bulletin S.I.A.* contient également des extraits des procès-verbaux de ces différentes assemblées et séances.

L'allocution prononcée ensuite par M. Choisy paraît dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* en tête du présent numéro. Nous renvoyons donc les lecteurs à cette publication.

c) Propositions de l'assemblée des délégués

1. Revision partielle des statuts de la S.I.A.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité une revision partielle des statuts portant sur les points suivants :

Art. 3 (nouvelle rédaction) :

« Le Comité central désigne le siège social de la Société et peut, s'il le juge nécessaire, faire inscrire cette dernière au registre du commerce. »

Art. 6, dernière phrase du premier alinéa (nouvelle rédaction) :

« Ils s'engagent en particulier à s'acquitter en toute conscience des devoirs de leur profession, à adopter les principes de la Société et à observer les normes établies par cette dernière. »

Art. 16 : A supprimer.

Art. 19 : Le terme « secrétariat » doit être remplacé par « secrétariat général ».

Cette correction doit être apportée dans tous les articles où figure ce terme. De même, « secrétaire » est à remplacer partout par « secrétaire général ».

Art. 22 : Conformément à la modification de l'article 6, la lettre a) « celles qui concernent l'approbation de normes obligatoires pour les sociétaires » doit être supprimée.

L'ordre de succession des propositions est modifié comme suit :

- a) la revision des statuts ;
- b) la nomination de membres honoraires ;
- c) la fixation du lieu et de l'époque de la prochaine assemblée générale ordinaire ;
- d) la dissolution de la Société.

Art. 31 : Les lettres d) et e) sont à modifier comme suit :

- d) « elle approuve le rapport annuel, les comptes et le budget et fixe le montant des cotisations » ;
- e) « elle ratifie les normes de la Société suisse ».

La lettre i) est à supprimer.

Nouvelle disposition :

« elle nomme le président et les membres de commissions spéciales qui ne sont pas désignées par le Comité central et approuve leurs règlements ».

Art. 39, lettre f) : « Il a la garde des archives de la Société » est à supprimer.

A la fin, nouvelle lettre :

« Il conclut les accords concernant les publications de la Société. »

Art. 40 : La dernière phrase (« Le règlement approuvé par l'assemblée des délégués est valable pour la commission instituée, par cette assemblée, pour la « maison bourgeoise » est à supprimer. »

Art. 41 (nouvelle rédaction) :

« Le Comité central peut convoquer une conférence des présidents pour l'examen de questions importantes. La conférence des présidents se compose des présidents des sections et des membres du Comité central. Les débats sont dirigés par le président de la Société. »

Art. 47 (nouvelle rédaction) :

« Le siège du secrétariat général doit se trouver au siège de la Société. »

Art. 50, nouvelle disposition :

« Les membres ayant atteint l'âge de 65 ans et qui font partie de la Société depuis 20 ans au moins ne paient que la moitié de la cotisation annuelle à partir de l'année suivante. »

Art. 51 (nouvelle rédaction) :

« Un budget, qui doit être soumis en temps utile à l'approbation d'une assemblée des délégués, est établi pour chaque exercice. Le compte de profits et pertes, le bilan et le rapport des vérificateurs des comptes, ainsi qu'un budget récapitulatif, doivent être portés à la connaissance des membres. »

M. E. Choisy, président, rend l'assemblée attentive à une disposition de l'article 52 des statuts (ancienne édition), selon laquelle le C. C. aurait dû, en convoquant les membres à l'assemblée générale, leur donner connaissance des projets de modifications des statuts. Il n'a pratiquement pas été possible de procéder ainsi, l'assemblée des délégués ayant eu lieu il y a deux jours seulement. Si, contre toute attente, un membre de la S.I.A. présente un recours contre la décision de cette assemblée générale, la révision partielle des statuts sera soumise à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire au printemps prochain.

2. Nomination de membres honoraires

M. E. Choisy, président. L'assemblée des délégués propose la nomination de deux membres honoraires. D'une part, M. O. Ammann, Dr h. c., qui accomplit œuvre de pionnier en Amérique, en particulier dans le domaine de la construction de ponts. Son nom est attaché à des ouvrages connus dans le monde entier : le pont George Washington et le pont Triborough à New-York, le Golden Gate à San Francisco, pour ne citer que ceux-là. D'autre part, M. le professeur Dr A. Stucky, en reconnaissance des éminents services rendus en sa qualité de directeur de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et en hommage à sa féconde activité d'ingénieur en Suisse comme à l'étranger.

L'assemblée générale nomme par acclamation membres honoraires de la S.I.A. : M. Othmar Ammann, Dr h. c., ingénieur diplômé E.P.F., co-propriétaire du bureau d'ingénieurs Ammann & Whitney à New-Jersey (U.S.A.) ; M. le professeur Dr A. Stucky, ingénieur diplômé E.P.F., directeur de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et propriétaire d'un bureau d'ingénieur à Lausanne.

M. O. Ammann, Dr h. c., remercie la S.I.A. de l'honneur qui lui est fait et tient à y associer ses collaborateurs. Il insiste sur le fait que des œuvres de moindre format posent souvent, au point de vue travail technique et problèmes humains des exigences supérieures à maint ouvrage impressionnant par ses dimen-

sions. D'une façon générale, M. Ammann estime que les problèmes humains, les questions d'éthique professionnelle et les rapports avec les maîtres d'œuvre et les autorités sont, à côté du travail technique proprement dit, des facteurs déterminants du succès.

M. le professeur Derron exprime les regrets de M. Stucky, retenu à l'étranger, de ne pouvoir prendre part à l'assemblée de ce jour, transmet à la S.I.A. les remerciements de celui-ci et fait part de son plaisir de se voir nommer membre honoraire en même temps que M. Ammann. Le corps enseignant de l'E.P.U.L. se réjouit aussi beaucoup de l'honneur échu à M. Stucky. Par la voix de M. Derron, l'E.P.U.L. remercie la S.I.A. et lui exprime ses vœux de prospérité.

d) Lieu et date de la prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale est fixée à l'automne 1955, à Saint-Gall.

e) Divers

Personne ne demande la parole.

Point 2 :

Conférence de M. Bruno Pedrazzini, professeur, sur le sujet : « L'émigration tessinoise »

Professeur au séminaire de Locarno, M. Pedrazzini est particulièrement bien placé pour parler de l'émigration tessinoise. Le caractère même de cette dernière rend difficile un exposé historique et il n'est guère possible que d'esquisser les grandes lignes de l'émigration et du retour au pays des Tessinois, comme le montre une carte mondiale projetée sur l'écran. Vouloir épuiser le sujet en une brève conférence est une entreprise impossible.

L'émigration tessinoise dépend en grande partie des conditions géographiques et elle est très différente dans le Sopraceneri, c'est-à-dire les vallées alpines, et le Sottoceneri — bassin du lac de Lugano jusqu'à la plaine du Pô et jusqu'aux Préalpes.

A l'émigration prennent part des représentants des professions manuelles et des artistes : peintres, sculpteurs, architectes, etc. Le mouvement catholique en Italie a également une grande influence sur l'émigration tessinoise. C'est ainsi que l'on trouve des œuvres d'artistes tessinois à Côme, Milan, Pavie, Assise, Rome et même en Sicile. Longtemps, Ascona et Ronco sont les centres de la vie artistique au Tessin. Dans les régions méridionales du canton se groupent les professions qui exigent des travailleurs manuels qualifiés : maçons, tailleurs de pierre, tandis que ramoneurs, vendeurs de marrons et autres représentants de professions peu spécialisées se recrutent en majorité dans les vallées alpines.

A travers tous les temps, l'émigration tessinoise ne cesse d'être intense. Il faut distinguer toutefois entre l'émigration dans les pays lointains et celle qui est conditionnée par les saisons. C'est ainsi que l'on trouve des Tessinois d'une part dans la Suisse du Nord, en France et en Italie, d'autre part dans les pays d'outre-mer, en Amérique du Sud, en Californie. Dans ce dernier pays en particulier, un fort noyau de Tessinois s'est maintenu jusqu'à nos jours, formé en majorité

d'agriculteurs dont certains disposent aujourd'hui de vastes domaines. Il est intéressant de constater que ces colonies maintiennent entre elles un étroit contact et que les Tessinois émigrés gardent la nostalgie de leur patrie et éprouvent avec l'âge le désir d'y revenir.

Au XIX^e siècle, l'attrait des mines d'or provoqua une émigration massive en Californie et en Australie; elle aboutit en 1869 à une véritable catastrophe. 1869 est aussi l'année où l'émigration atteignit son point culminant, avec le chiffre record de quelque mille émigrés. Les années suivantes, la moyenne annuelle fut d'environ huit cents. Le livre de M. Maurice Perret (Neuchâtel), *L'émigration tessinoise en Californie*, donne un bon aperçu des événements de cette époque.

Quant à l'émigration saisonnière, elle conduit par exemple les ramoneurs dans les régions méridionales, en hiver, tandis que, pendant l'été, ils cultivent leur petit domaine dans les vallées nordiques du Tessin. Les maçons, eux, cherchent en été du travail au nord des Alpes ou dans les pays voisins.

L'émigration posa souvent des problèmes d'ordre sociologique, les femmes étant parfois beaucoup plus nombreuses que les hommes dans certaines régions du Tessin. Mais beaucoup d'entre elles participèrent également à l'émigration, vendant à l'étranger les produits de leur région. L'industrie de la paille qu'elles créèrent

dans le val Onsernone y fut longtemps florissante.

L'industrie alimentaire a joué de tout temps un rôle important dans l'émigration. Bien des Tessinois se sont fait un nom comme confiseurs ou hôteliers à l'étranger. Plus d'un émigré tessinois est rentré riche au pays et a fait profiter ses compatriotes de sa fortune. En 1913, l'année de la crise bancaire, quarante-cinq millions de francs étaient déposés dans des carnets d'épargne au Tessin, dont les neuf dixièmes émanaient d'émigrés tessinois rentrés au pays.

Cette intéressante conférence ouvrit à beaucoup d'auditeurs des aspects inconnus de la vie tessinoise et les rendit conscients des difficultés auxquelles dut souvent faire face ce beau canton par suite de la pauvreté du sol, difficultés qui stimulèrent l'esprit d'initiative de beaucoup de Tessinois et les engagèrent à émigrer, la fidélité à leur patrie restant par ailleurs une de leurs caractéristiques.

* * *

E. Choisy, président, déclare close la 63^e assemblée générale de la S.I.A., après avoir remercié à nouveau et très vivement les collègues tessinois auxquels revient le succès de cette réunion.

Fin de l'assemblée générale : 12 h.

BRECHBÜHL.

BIBLIOGRAPHIE

Bautechnik-Archiv, Heft 7. Berlin-Wilmersdorf (Hohenzollerndamm, 169), Wilhelm Ernst & Sohn, 1953. — Un volume 17×24 cm, 102 pages, 64 figures. Prix : broché, 9,60 DM.

Le cahier n° 7 des « Archives de la construction » comprend trois études :

1. Stabilité de poutrelles à section en double T sous l'effet de charges localisées (*Johann Jakob Rieve*). — 2. La méthode des valeurs types, un nouveau procédé de calcul des éléments de construction armés et non armés (*Heinrich Sasse*). — 3. Constructions en gradins courbées (*Ernst Gruber*).

Bautechnik-Archiv, Heft 8: Vorträge der Baugrundtagung 1952 in Essen. Berlin-Wilmersdorf (Hohenzollerndamm, 169), Wilhelm Ernst & Sohn, 1952. — Un volume 17×24 cm, iv + 97 pages, 165 figures. Prix : broché, 12.— DM.

Compte rendu de quinze études présentées aux Journées des sols de fondation à Essen en 1952 :

1. Construction de digues dans le territoire d'Ems (*Helmut Carp*).
2. Stabilité des talus (*Joseph Schmidbauer*).
3. Calcul de la stabilité des talus et des digues (*Johann Ohde*).
4. Damage des tranchées de canalisations dans les chaussées urbaines (*Richard Auberlen*).
5. Mesure de la pression des eaux d'infiltration (*Peter Siedek*).
6. Influence de l'effet de voûte sur la répartition de la poussée des terres (*Gregory P. Tschobanoff*).
7. Recherches hollandaises relatives à la capacité portante des pieux battus (*Jacobus P. van Bruggen*).
8. Etude du sol de fondation à l'aide d'une sonde à trépan (*Hermann Kahl*).
9. Essais sur des pieux métalliques chargés latéralement (*Erich Knop*).
10. Mise en tension préalable des ancrages de murs de soutènement (*Erich Knop*).
11. Digue en enrochements avec revêtement asphaltique à l'amont (*Erich Lohmeyer*).

12. Problèmes de mécanique des sols en matière d'exploitation minière (*Edgar Schultze*).

13. Capacité portante des rideaux de palplanches rigides et des fondations de poteaux (*Lorentz*).

14. Soulèvement de l'usine électrique de Hessigheim sur le Neckar à l'aide d'injections de ciment sous pression (*Walter Bernatzik*).

15. Capacité portante des sols vaseux (*R. L'Herminier*).

Durchlaufträger (II. Band), par Adolf Kleinogel, professeur Dr.-Ing., et Arthur Haselbach, ingénieur civil. 7^e édition. Berlin-Wilmersdorf (Hohenzollerndamm, 169), Wilhelm Ernst & Sohn, 1952. — Un volume 17×25 cm, xi + 528 pages, 217 figures. Prix : broché, 46.— DM.

Ce volume comprend les 3^e et 4^e parties de l'ouvrage intitulé *Poutres continues*. L'étude de ce type de construction y est faite de manière très détaillée et présentée sous une forme qui facilite l'application des résultats obtenus aux cas de la pratique. Ces deux parties sont consacrées aux chapitres suivants :

1^e partie. — *Formules et tableaux usuels pour poutres continues particulières* : Poutres continues dont chaque travée a un moment d'inertie propre. Formules et tableaux numériques prêts à l'application pour des poutres continues de travées égales et de moments d'inertie égaux, pour des charges quelconques, uniformément réparties et isolées. Tableaux numériques pour des poutres continues à nombre infini de travées.

2^e partie. — *Extensions et compléments* : Poutres continues en lignes brisées chargées obliquement. Charges indirectement appliquées, charges en console, moments appliqués. Charges dites intérieures (déplacement des appuis, différence de température).

Divers : formules approximatives, propriétés de symétrie et d'antisymétrie, influence et répartition des forces axiales sur les poutres continues, lignes élastiques. Lignes d'influence et courbes enveloppes d'efforts maximums. Influence des moments d'inertie variables dans une travée, cas particulier des voûtes. Cas limites.

Les exemples numériques sont nombreux et constituent un heureux complément à un ensemble de méthodes où les développements s'expriment essentiellement par des formules algébriques.